

  
Conseil de sécurité

UN LIBRAPV

MAY 5 1982

UN/SA COLLECTION

Distr.  
GENERALES/15034  
4 mai 1982  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETRE DATEE DU 3 MAI 1982, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE  
REPRESENTANT PERMANENT DE LA MONGOLIE AUPRES DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une déclaration du  
représentant du Ministère des affaires étrangères de la République populaire  
mongole, en date du 24 avril 1982, au sujet des attaques israéliennes dirigées  
contre le Liban.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente  
déclaration comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Buyantyn DASHTSEREN

Annexe

(Original : russe)

Déclaration du représentant du Ministère des affaires étrangères  
de la République populaire mongole en date du 24 avril 1982

C'est avec une profonde indignation que l'opinion publique mongole a eu connaissance du nouvel acte barbare d'agression perpétré par Israël contre le Liban. Les habitants pacifiques de la capitale libanaise et des villes voisines en ont été victimes. Les armes américaines, utilisées par la clique militaire israélienne, tuent un nombre croissant de personnes innocentes, enfants, femmes et vieillards.

Stimulés et encouragés par les Etats-Unis d'Amérique dans le cadre de leur "collaboration stratégique", les expansionnistes israéliens violent de nouveau de manière flagrante les normes généralement reconnues du droit international, enveniment la situation déjà explosive qui règne au Moyen-Orient et font peser une menace sur la paix et la sécurité dans le monde entier.

L'attaque des brigands israéliens contre le Liban constitue en soi une escalade dangereuse des actes d'agression perpétrés par l'impérialisme et le sionisme, qui visent à compromettre la souveraineté et l'indépendance de la République libanaise et à réprimer le mouvement de résistance palestinien ainsi que les autres forces progressistes de cette région.

Le Gouvernement de la République populaire mongole condamne catégoriquement ce nouvel acte d'agression d'Israël et réaffirme que la responsabilité en incombe également aux Etats-Unis d'Amérique, véritable instigateur de tous les actes d'hostilité dirigés contre les peuples du Moyen-Orient.

Le Gouvernement de la République populaire mongole et le peuple mongol, exprimant leur chaleureuse solidarité avec les peuples libanais et palestinien, réaffirment leur appui indéfectible à leur juste lutte pour la défense de l'indépendance nationale et de l'intégrité territoriale du Liban, l'exercice des droits nationaux légitimes du peuple arabe de Palestine et l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient.